



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : SUD-Solidaires BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 12 Décembre 2018

HARA-KIRI SUR LES FRAIS BANCAIRES

Annulation des hausses prévues en 2019 et plafonnement des frais bancaires, les banques vont-elles cesser de spolier les clients les plus précaires ?

En cette période de mouvements sociaux et de révolte populaire des « gilets jaunes », le gouvernement du président Macron a reçu les dirigeants des principaux établissements bancaires. Ces patrons se sont engagés à ne pas accroître les frais bancaires en 2019, a annoncé l'Elysée ce mardi 11 décembre, alors que des augmentations étaient prévues. L'ensemble des banques françaises ont aussi promis de plafonner les frais d'incidents bancaires à 25 euros mensuels pour les populations les plus fragiles, soit 3,6 millions de personnes.

Cela fait des décennies que les banques sont pointées du doigt par les médias mais malheureusement le lobby bancaire arrive toujours à s'en sortir par des mesurées peu contraignantes. Les dirigeants ont une imagination sans fin pour se servir sur les comptes des clients ... Quel salarié, lors d'un repas du dimanche midi, ne s'est pas fait invectivé et traiter de « banquier = voleur ». La faute à qui ? A celle des employés de banque ? Certainement pas, il faut se tourner vers ces dirigeants dont la cupidité n'a pas d'égal et qui n'ont aucun respect pour les clients !

Plus personne ne doit fermer les yeux sur le traitement déloyal et anti-social des établissements bancaires envers une partie de la clientèle. Pas étonnant que le secteur bancaire soit l'un des plus impopulaires.



Votre syndicat Sud-Solidaires dénonce depuis des années les frais disproportionnés et injustifiés d'une partie de la tarification.

En octobre dernier nous avons écrit sur les dirigeants des CE à ce sujet « Quand nos patrons jouent à pigeon vole », cela faisait suite aux révélations de 60 millions de consommateurs qui venait d'épingler BPCE sur les commissions d'intervention. Lors de la réunion des délégués du personnel du mois dernier (relire notre CR du 9 Novembre « Hausse de la tarification en 2019 : La direction prend-elle les clients pour des vaches à lait ? ») vos élus Sud avaient mis en lumière des augmentations totalement infondées.

Qu'on se le dise, tous ces frais n'entraînent qu'insatisfaction et défiance de la clientèle ...

Lors la Commission Economique du Comité d'Entreprise du 4 décembre, vos élus Sud ont mis en évidence les commissions d'intervention prélevées par la CELC sur les comptes des clients en 2018 eu égard à celles prélevées en 2017 : ces frais liés aux changements de règle du traitement du MAD sont en augmentation de 2 215 000 € et ont bondi de 14 % ! Scandaleux, les dirigeants de la CELC ont fait les poches des clients les plus précaires ! Honteux.

Quel salarié se dit fier de la facturation imposée aux clients par le directoire ?



Et que dire de ces mêmes dirigeants de Loire Centre qui instrumentalisent les salariés avec « des éléments de langage » pour les obliger à justifier, vis-à-vis des clients, des frais à la limite de la légalité.

Aujourd'hui, on le sait le groupe BPCE est contraint de revoir ses pratiques. Pour Loire Centre, le budget 2019 sur la tarification MAD est en baisse de 2 M€, ce n'est que justice. Au détour d'un couloir nous entendions, de la part de certaines personnes qui collaborent et relayent le discours patronal, que « c'est bon pour notre PNB, c'est bon pour notre intéressement ... ».

Quel égoïsme, quel synisme ! Pour Sud-Solidaires c'est ni plus ni moins que du vol.

Ce qu'il faut retenir du mouvement des gilets jaunes (que l'on soit pour ou contre) : c'est collectivement que l'on obtient des avancées et non en regardant sa petite personne à court terme. Toutes les avancées sociales sont le fruit de luttes unitaires. Les temps changent, l'individualisme exacerbé par certains, le corporatisme, le sectorisme, la défense que d'une partie du personnel, de la population ou que d'une partie de la clientèle ne mènent à rien sinon qu'à la division.

À Sud nous sommes Solidaires, si vous partagez nos valeurs rejoignez Sud - Solidaires !

Vos représentants Sud-Solidaires : Daniel GEORGELIN - Isabelle LEFEBVRE - Damien PINSAULT - Florence MOULIE - Tristan GUERIN - Lydie MILCENT - Alain QUESNE - Daniel MIHALYI - Cécile GAMBERT.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / Sud-Solidaires